



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
N° 2025-04-11-3**

**Nombre de conseillers :**

En exercice: 11

Présents : 07

Votants: 10

Date de convocation : 25/03/2025

Date d'affichage : 25/03/2025

L'An Deux mille vingt-cinq, le onze avril, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Abit dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel CAZET, le Maire.

PRESENTS: Mmes CAZET, MONCLA, RUIZ, PONTOIS et Mrs AYSE, BARRIERE, et CAZET

ABSENTS ayant donné pouvoir : Mme PINEAU qui a donné pouvoir à Mme PONTOIS, Mr LEGRAND qui a donné pouvoir à Mr AYSE et Mr HOURQUET a donné pouvoir à Mr CAZET

ABSENT EXCUSE : M CAZABAN Alexandre

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONCLA Dominique

**Objet: Vote des subventions versées aux Associations pour l'année 2025**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de débattre et de se prononcer sur l'attribution de subventions à diverses associations.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :**

- 250 € à L'association ESNVV
- 350 € à l'association PACAP
- 350 € au Comité des Fêtes

Soit au total 950 € de subventions pour l'année 2025,

**et dit que les crédits suffisants seront votés au chapitre 65, autres charges de gestion courante, du budget primitif communal 2025, à savoir 950 €.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Michel CAZET

